

Décisions concernant la vie régionale

Décision n°1 : Feuille de route du Conseil régional

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest du 7 au 9 novembre 2025, valide les trois axes de la feuille de route du conseil régional 2024-2028 :

- 1) Prendre soin les uns des autres
- 2) Penser et renforcer notre organisation interne
- 3) Aider les Églises locales à être missionnelles

Il demande au conseil régional de prendre en compte les propositions d'objectifs opérationnels discutés en petits groupes.

115 voix pour / 0 contre

Décision n°2 : Bilan des Ensembles

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest du 7 au 9 novembre 2025, prend acte de l'évaluation du fonctionnement en Ensembles, mis en place en 2013. Il se réjouit des mutualisations et des projets communs réalisés mais reconnaît que son caractère systématique n'est plus adapté. Il décide de laisser libres les Églises qui le souhaitent de continuer à s'organiser sous forme d'ensemble, en se dotant alors obligatoirement d'une charte validée par le conseil régionale et valable pour la durée de la mandature en cours.

106 voix pour / 5 contre

Décision n°3 : Poste Solidarité Formation

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest du 7 au 9 novembre 2025, décide de ne pas pérenniser le poste régional temporaire Solidarité-Formation qui avait été ouvert en 2022.

107 voix pour / 2 contre

Décision n°4 : Poste Equipier mission Jeepp

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest du 7 au 9 novembre 2025, demande au Conseil national la prolongation de deux ans (jusqu'en 2028) du poste régional temporaire Animateur de la Mission Jeepp, et ce dans l'attente que se clarifie la mise en place concrète du ministère de diacre.

120 voix pour / 0 contre

Décision n°5 : Elections complémentaires pour la mandature 2024-2028**PROCES-VERBAL DU VOTE****ELECTION COMPLEMENTAIRE - DELEGATION AU SYNODE NATIONAL (SUPPLEANTS LAICS)**

Majorité absolue	:	71	Sièges à pourvoir	:	8
Votants	:	141	Elus à ce scrutin	:	5
Bulletins blancs ou nuls	:		Siège en ballottage	:	
Suffrages exprimés	:	123			

ELUS	VOIX	NON ELUS	VOIX
<i>Laïcs :</i>		<i>Laïcs :</i>	
CLEUZIAT Philippe	121	MANGADO Benjamin	3
COMBE Raphaël	121	AUBERVILLE Sylvène	1
CONSTANTINIDES Florence	123	BARDET Jean-Noël	1
FONTARNOU Véronique	123	CACHET Sylvie	1
ISSARTEL Isabelle	122	COTTE Sylvie	1
		MOYEN Myriam	1
		RAMEL Maryse	1
		VELDHUIZEN David	1

Décision n°6 : Création d'un poste régional « Ministère artistique »

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Crest du 7 au 9 novembre 2025, demande au Conseil national l'ouverture d'un poste régional temporaire intitulé « Ministère artistique », à compter du 1er juillet 2026, pour deux ans. Il aura pour mission notamment d'accompagner des projets des Églises locales, de proposer des formations et de promouvoir la créativité artistique au sein de l'Église via ses propres projets.

108 voix pour / 5 contre

Vœu en cours de débat

Le synode régional a entendu le souhait du Collège des COM de mettre plus de liens et invite toutes les Eglises de la région Centre-Alpes-Rhône à organiser régulièrement des rencontres avec les communautés, œuvres et mouvements en activité sur leur territoire sous forme de visites mutuelles, de cultes, des rencontres des conseils, des actions communes.

108 voix pour / 1 contre